


27 MARS 2018



**FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**

N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ 383

Moto-Club \_\_\_\_\_ MC CRESTOIS

N° d'affiliation \_\_\_\_\_ 0295

Date \_\_\_\_\_ 3 JUIN 2018

Lieu \_\_\_\_\_ MAONAVEYS, CREST 'Les Défilés'

Organisateur technique \_\_\_\_\_ Moto club CRESTOIS

E-mail \_\_\_\_\_ daniel.vegnie@ymail.com

Téléphone \_\_\_\_\_ 0684682875

**MOTOCROSS**

**MX Solo/Side-Car/Quad**

REGLEMENTAIRE MOTOCROSS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____	DUVERT Philippe	Licence :	246676
Président du Jury ou Arbitre* _____	DOULCIER Liliane	Licence :	248168
Membre du Jury _____	VEAUVAST Alain	Licence :	181474
Membre du Jury _____	DANNONAY Stéphane	Licence :	126709
Commissaire technique responsable _____	LANTIER Christian	Licence :	103745
Responsable du chronométrage _____	DUVERT Sylvie	Licence :	246014

\* Selon la réglementation en vigueur dans la région, le jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

65cc	7	12	65cc	32 €
85cc	9	15	85cc	32 €
125cc	13	-	125cc	42 €
MX2	15	-	2504T	42 €
MX1	15	-	450cc	42 €
Vélomoteur	38	-	125/250/450	42 €

Engagement :

Nom du participant : Engage - sports

Date : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Chronométrage :

Localité de réalisation :  Oui  Non

Tarif : 6,00 €

Cantonnement : \_\_\_\_\_

**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (JA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (COE si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Médecin responsable médical : Dr CHARLI Hassan

Nombre de secouristes : 2

Hôpital le plus proche : CHU EST

Nombre d'ambulance(s) : 1

Temps de trajet (en min) : 10 km

**Accès :**

Nom du site : des Sécherées

Adresse : CHU EST

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit : 1350m

Longueur minimum de la piste : 6m

Largeur de la grille : 35m


Longueur de la ligne droite de départ : 30m

Nombre d'OC\* : 16

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Motoc : 44  
 Nombre des essais : 44  
 Et nombre : 44

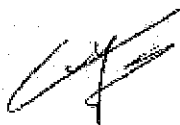
Capacité Quad/Side-Car : 44  
 Nombre des essais : 44  
 Et nombre : 44

 **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Date : 26/03/2018

Date : 29 MARS 2018

Date : 18/0365



**LIGUE MOTOCYCLISTE**  
**AUVERGNE-RHONE-ALPES**  
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve  
 28600 LA ROCHE DE GLON  
 TEL:04 75 55 22 50

Fédération Française de Motocyclisme - Direction des sports et de la réglementation  
 74, avenue Pasteur - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 00 - Fax 01 49 21 77 21 - e-mail : epreuves@ffme.com

**HORAIRES**

<b>SAMEDI</b>	<b>CONTRÔLE DES LICENCES</b>	<b>16h00 à 20h00</b>
	<b>CONTRÔLE TECHNIQUE</b>	
<b>DIMANCHE</b>	<b>CONTRÔLE DES LICENCES</b>	<b>6h30 à 8h00</b>
	<b>CONTRÔLE TECHNIQUE</b>	
	<b>1° ESSAI</b>	
8h 00	125 cc	12'
8h 15	MX1	12'
8h 30	MX2 Série A	12'
8h 45	MX2 Série B	12'
9h 00	Espoirs 65cc	8'
9h 10	Vétérans	12'
9h 25	Espoirs 85cc	12'
	<b>2° ESSAI</b>	
9h 40	125 cc	12'
9h 55	MX1	12'
10h 10	Espoirs 65cc	8'
10h 20	MX2 Série A	12'
10h 35	MX2 Série B	12'
10h 50	Vétérans	12'
11h 05	Espoirs 85cc	12'
	<b>1° MANCHE</b>	
11h 20	125 cc	15'+1T
11h 45	Espoirs 65cc	12'+1T
	<b>REPAS</b>	
	<b>1° MANCHE</b>	
13h 15	MX1	15'+1T
13h 40	MX2 Série A	15'+1T
14h 05	MX2 Série B	15'+1T
14h 30	Vétérans	15'+1T
14h 55	Espoirs 85cc	15'+1T
	<b>2° MANCHE</b>	
15h 20	Espoirs 65cc	12'+1T
	<b>ENTRACTE</b>	
15h 45	125 cc	15'+1T
16h 10	MX1	15'+1T
16h 35	MX2 Série A	15'+1T
17h 00	MX2 Série B	15'+1T
17h 25	Vétérans	15'+1T
17h 50	Espoirs 85cc	15'+1T
	<b>FINALE</b>	
18h 15	125cc / MX1 / MX2	15' +1T
	<b>REMISE DES PRIX</b>	